

L'ENSEIGNEMENT DANS L'ALGERIE COLONIALE (1830 –1962)

Rétrospectives des stratégies et des pratiques



Yemouna BEGHDAI - REBAHI

**Maitre de recherche
Centre National de Recherche en
Archéologie**

الملخص

اتبعت الجزائر خلال العهد الاستعماري، تعليماً تقليدياً يعتمد أساساً على المواد الدينية – أصول تركيبة هذا النظام تعود إلى العهد الوسيط – على عكس النظام التعليمي الفرنسي، اعتمد نظام التعليم التقليدي الجزائري، في تمويله، على ممتلكات الجبوس التي اغدقت عليه. و على غرار الثقافة عموماً، عجز هذا النظام، الذي يعد موروثاً ثقافياً، على التكيف مع التغيرات العديدة التي عرفها العالم و منطقة المتوسط في العصر الحديث. هذا، وقد عمل الاستعمار على القضاء عليه و استبداله بنظامه التعليمي الخاص مما أثر سلباً على مستوى التعليم لدى الجزائريين.

Summary

Pre-colonial Algeria followed a traditional teaching based primarily on religion. Its origins and organization date back to the medieval era. Its financing comes mainly from the Habous properties. Like the culture in general, this teaching, an ancestral heritage, failed to adapt to the various changes that the world and the Mediterranean countries experienced at that time. The colonization.

Key words:

Colonial Algeria, traditional education, French school system,

Les Historiens de l'époque coloniale (AGERON 1977 : 33, note 2; TURIN 1971 :127; PERVILLE 1997 :16), s'accordent à dire que l'enseignement traditionnel algérien, la veille de la colonisation, était suffisamment répandu et que son taux général équivalait, au moins, celui de la France à la même époque.

Les habitants des villes, minoritaires dans la société algérienne d'avant 1830, tout comme la majorité écrasante de la population constituée de paysans et de tribus, avaient de tout temps veillé soigneusement à ce que la medersa (l'école) fasse partie de leur paysage social et que l'instruction soit la base de leur culture. Yvonne Turin évoque ce fait en ces termes : « Dans les villes, chaque quartier se groupait autrefois pour désigner le Taleb¹, qui devait être instruit mais aussi homme de bien. Dans les tribus, chaque douar avait une tente pour l'école,... » (TURIN 1971:122).

1. L'organisation du système scolaire traditionnel :

Par son organisation, ses

structures, le contenu de son programme (pour les trois paliers : primaire, moyen et supérieur), ses méthodes et ses ressources, le système scolaire traditionnel algérien était diamétralement opposé à la pratique française.

Si l'instruction en France relevait du pouvoir public, en Algérie précoloniale, c'est-à-dire à l'époque turque, l'Odjak, gouvernement d'El Djazaïr, l'Autorité politique en place, ne se mêlait pas trop de l'enseignement des Algériens (TURIN 1971: 118).²

Aussi, ce sont les citoyens eux-mêmes³ qui organisent l'instruction de leurs enfants qui se fait en langue arabe. Ils supportent partiellement ou entièrement, (quand les ressources faisaient défaut, chose rarissime, mais surtout depuis que l'Administration coloniale a détourné les sources de revenus réservées à l'école), les charges inhérentes à l'instruction de leurs enfants. Ils s'acquittent des salaires des maîtres du primaire (tolba) et des enseignants (DJEKBAR 1990 : 119120-). En général, dans les coutumes des musulmans, les

grandes familles et les biens nantis sont souvent donateurs de biens, legs variés en espèces ou en biens habous (fonciers ou autres,...), constituant ainsi un patrimoine fort riche, au profit des différents établissements chargés de l'instruction, notamment les zaouïas. Ces donations et legs peuvent être considérables et assurent généralement une autonomie entière (financière, idéologique et politique) aux écoles. L'instruction étant considérée chez les musulmans « comme une activité sainte » et « une œuvre pie » (TURIN 1971: 126), aussi les donateurs sont légion.

Les racines de cette organisation remontent au Moyen- Âge, c'est-à-dire à l'apogée de la civilisation musulmane (TURIN 1971 : 125) et depuis elle a peu ou pas changé, perdant progressivement les qualités qui avaient fait de cet enseignement un enseignement avant-gardiste de son époque.

1. Les Structures scolaires

Les structures, qui se sont toujours chargées d'enseigner, outre les medersas proprement dites, (écoles de différents paliers), il y eut les écoles qui

sont accolées aux mosquées et les zaouïas et confréries en général.

a. Les mosquées

Ces dernières furent et demeurèrent de tout temps et jusqu'à l'époque coloniale, le lieu de rencontre le plus fréquenté de tous les musulmans et le « centre du pouvoir » où s'exerçaient en général, les fonctions du chef de l'état (*le chef politique*) et de l'Imam (*le chef religieux*), où parfois ces mêmes fonctions sont confondues et cumulées par une seule et même personne. On y priait et on prenait toutes les décisions concernant l'état et la société musulmans.

Les écoles accolées aux mosquées (écoles primaires surtout), ont constitué des annexes essentielles, pour ne pas dire une des constituantes de la maison de culte musulman depuis la création de cette dernière. Cet enseignement est « public (et financé par des fondations pieuses) » (DJEKBAR 1990 : 119)

A. Cherbonneau, dépeint une ancienne classe, datant de la fin du XVIII^{ème} siècle, se tenant dans la **medrasa de Sidi**

Lakhdar, à Constantine : « en 1779, [...] c- à- d 36 ans après la construction de la mosquée hanafite de Sidi Lakhdar, il acheta les terrains voisins et fit bâtir, à côté, une espèce de séminaire ou medrasa, où des professeurs attirés expliquaient le livre de la Révélation et le code de Sidi Khelil. Les thalebs y furent logés dans des cellules disposées autour de la cour. Une salle très vaste, coupée par deux arcades jumelles, fut réservée pour les leçons, [...]. Le professeur s'asseyait sur un tapis, dans la niche en forme de coquille qui occupe le milieu de la salle, et les étudiants se rangeaient devant lui, sur des nattes». « En général, les constructions musulmanes[...] sont simples. On n'y remarque, comme ornementation, que des types pris dans la nature végétative et dans des combinaisons de figures géométriques. Presque toujours elles sont décorées d'inscriptions.» « La salle de la medersa de Sidi l'Akhdar est décorée d'un bandeau sculpté et enluminé, qui serpente sans inscription sur les quatre murs. C'est une inscription creusée au ciseau dans une bande de plâtre, large de 15 cm. Elle mesure,

en longueur 32 m72 cm » (CHERBONNEAU 1859 : 471-472).

Ces classes type, qui se ressemblent beaucoup, se retrouvent dans les différents établissements scolaires, y compris les mosquées. Et aucun changement notable n'a été signalé pendant plusieurs générations, elles ont maintenu l'apprentissage de la langue maternelle et de la religion musulmane.

Même, après presque un siècle de domination étrangère, les salles de cours des écoles « libres » (ou privées), c'est-à-dire celles que la population fut contrainte de financer suite à la suppression du système scolaire traditionnel et de ses ressources, ont gardé pratiquement la même apparence.

Si M'Hamed Ben Rahal, un lettré de Nedroma (*ville située près de Tlemcen*), cité par Abdelkader Djeghloul, donne, dans un discours présenté le 17 juin 1921 devant les délégations financières dont il était membre, une description extrêmement fidèle de la tenue d'une salle de classe traditionnelle dans une mosquée ou une zaouïa, située fort probablement dans

l'Oranais. Ce sont généralement des classes surpeuplées, érigées partout : « dans les douars et les villages comme dans les recoins obscurs des grandes villes, l'on voit parfois ces petites colonies grouillantes, véritables ruches enfantines, où, à l'aide d'une planchette servant d'ardoise et de cahier, un vieux maître, accroupi sur quelque vieille natte ou quelque vague tapis, initie son auditoire attentif à apprendre par cœur le Coran ou épeler l'alphabet arabe...» (DJEGHLOUL 1984 :58).

Les autres structures ayant partagé le monopole de l'enseignement, à côté des medersas, établissements généralement indépendants de la mosquée et qui sont des structures naturelles et originelles chargées de l'instruction, sont les zaouïas et les confréries.

b. Les zaouïas et les confréries

Ces dernières, véritables congrégations religieuses dotées d'une organisation rigoureuse, répandues à travers tout le territoire algérien ou du moins à ce qui correspondait au Maghreb central à l'époque ottomane,

jouèrent un rôle considérable dans l'apprentissage de la langue arabe, la grammaire et les sciences inhérentes au Coran. Tout comme elles assurèrent la diffusion d'une instruction religieuse, héritage ancestral transmis d'une génération à l'autre, héritage perçu comme un savoir sacré, donc immuable, particulièrement à l'époque coloniale. Encouragées par l'Autorité turque, elles connurent un rayonnement sans précédent, notamment au cours du siècle précédant l'arrivée des français, du XVIII^e au XIX^e siècle.

Outre l'enseignement religieux prodigué sans règle aucune à une population soumise à leur influence, l'action de ces zaouïas et confréries avait largement débordé le cadre de l'instruction pour s'emparer des rênes d'une société en désarroi, traumatisée par les mutations causées par l'introduction d'un nouveau régime politique étranger imposant ses règles, et, par les bouleversements effectués sur toutes les échelles régissant son ancienne vie. Aussi, elles occupèrent fortement le champ laissé « libre » par la destruction

du cadre socioculturel et économique traditionnel et se substituèrent à l'Autorité turque annihilée. Elles remplacèrent donc avantageusement l'Autorité et s'octroyèrent les prérogatives d'une multitude de « services publics » absents. Leur domaine d'intervention comprend les missions spirituelles, socioculturelles et économiques, des actions aussi complexes, multiples et variées que l'étaient les besoins d'une population livrée à elle-même et démunie. Dans les grandes zaouïas, et / ou les grandes confréries, jouissant d'apports financiers et matériels considérables, en retombées de biens habous multiples, de dons et autres sources de financement d'origine diverse, la société (*et même l'étranger de passage*) était en droit de trouver réponse à presque toutes ses attentes et besoins. Elle y trouvait l'école, l'hôpital, le restaurant, l'aide matérielle, la sécurité, la justice, le réconfort spirituel et moral, et bien d'autres choses encore, notamment le soutien à la résistance indirecte à la colonisation... (SAÏDOUNI 2001 : 291301-; SAADALLAH 1983 : 25).

En revanche, leurs rapports à la politique furent circonspects, bien que leur puissance leur ait souvent conféré un pouvoir redoutable, en particulier dans les Beylik (les provinces) d'Oran et de Constantine, et par conséquent, Dar es Soltan (siège du gouvernement) veillait à ne pas s'aliéner leur allégeance (SAÏDOUNI 2001 : 396).

2. Le programme scolaire : contenu et qualité de l'enseignement

L'ensemble des établissements scolaires (medersa, mosquées et zaouïa et confréries) dispensait un enseignement presque exclusivement religieux, au contenu plus ou moins proche. Axé sur les sciences découlant de la religion musulmane, on y apprenait, outre la langue arabe et la grammaire, le Coran par cœur, son commentaire et les différents Hadith, la jurisprudence,.... Parfois, quelques grandes medersa proposaient aux élèves quelques leçons d'«... arithmétique d'Ibn-el-Hissad et d'Ibn-el-Khaldoun » et quelques notions de médecine inspirés des «...

traités médicaux d'Ibn –Sina », selon le Duc d'Aumale, cité par Yvonne Turin (TURIN 1971 : 125). Cette même source rapporte l'indigence et la parcimonie de ces livres vieilliss, qui n'ont pas été retranscrits depuis longtemps, ni même revus ou augmentés eu égard à leur contenu demeuré inchangé et inapproprié, et enfin, eu égard à la qualité de l'enseignement dispensé en général (TURIN 1971: 125).

Cet enseignement était traditionnel, d'une « t r a d i t i o n a l i s a t i o n a i g u ë »⁴ (D J E G H L O U L 1984 :61) où « Les méthodes scolastiques les plus sclérosées tenaient lieu de pensée. Rien ne surpassait la routine d'une connaissance qui n'avait pas évolué depuis l'époque brillante du Moyen-âge». L'apprentissage n'était plus « qu'une sempiternelle récitation » (TURIN 1971 : 122, 125). La jeunesse algérienne recevait donc, en guise d'instruction, un enseignement inadéquat et hermétique, ignorant tout des différents courants de croissance économique et de développement scientifique que connut son environnement extérieur

proche (les rives du Nord de la Méditerranée notamment). Cet enseignement resta confiné dans des programmes aux valeurs instructives approximatives, et des contenus d'un autre temps, dont la plupart n'étaient plus à jour, au moins depuis la renaissance européenne.

L'enseignement religieux n'était pas mieux nanti. Appauvri, altéré, il était si éloigné de la religion musulmane, religion que Bernard Shaw, (cité par Abdelkader Merabet), évoque ainsi : « Cette religion est celle de l'existence en raison de sa grande capacité à s'adapter aux courants de la vie et de sa viabilité dans ce temps. » (MERABAT 1990 : 214). Mais, on douterait volontiers de ces capacités, vu l'usage que la léthargie culturelle des siècles précédant l'arrivée des français, et l'ignorance sévissant durant l'occupation coloniale. Ceci en plus des altérations subies à travers le temps, altérations que le courant réformiste moderne, celui des Oulémas, s'est fait un devoir d'épurer par la «...lutte en vue de débarrasser l'Islam des superstitions entretenues par le maraboutisme... »

(KADDACHE 1970 : 237; SAÏDOUNI 2001: 397).

On était bienloindes temps florissants où l'épanouissement des sciences fut « le fruit de nombreuses discussions dans lesquelles s'affrontaient les docteurs et d'où sont sorties les « écoles » (ARNALDEZ 1985 : 267) et où l'intérêt envers les sciences amenait les précurseurs de la civilisation musulmane à aller chercher le livre où qu'il soit et à le traduire (ARNALDEZ 1985 : 251265-; JACQUART 2005 : 3347-)⁵.

2. La politique coloniale de l'instruction

2.1. Suppression de l'enseignement traditionnel

La politique coloniale de l'enseignement en Algérie est marquée par deux grandes phases : un avant 1883 et un après (KADRI 2006 : 1; DJEBBAR 1986 :5657-).

L'avant 1883, correspond au premier demi-siècle de l'implantation coloniale. Durant cette période, l'Autorité coloniale s'employa à la suppression de l'enseignement traditionnel

algérien préétabli depuis des siècles (TOCQUEVILLE 1847 : 24 - 25). Un dispositif juridique, (l'Ordonnance du 23 mars 1843), fut mise en place, dès la première décennie de sa présence en Algérie, pour officialiser l'opération. Il stipula la confiscation des différentes ressources (biens habous notamment) jadis consacrées aux institutions scolaires musulmanes et les rattacha aux Domaines de l'Etat français. Ils furent par la suite redistribués entre plusieurs nouveaux colons (BROSSELDARD 1860 : 258). La sortie de cette ordonnance ne fut pas fortuite, ses allégations sont d'ordre sécuritaire : il y va de la réussite de l'entreprise coloniale et de son maintien : « Nous ne pouvions, en effet, laisser la direction d'une comptabilité aussi importante à des hommes religieux dont les dispositions à notre égard nous étaient, à bon droit, suspectes. » Recommandation avancée entre 1849 et 1850, par un général de l'armée française, selon Yvonne Turin (TURIN 1971: 113). Privé de ses revenus, le corps enseignant disparut à son tour : « Autrefois, ces maîtres recrutés sur place vivaient avec aisance et

honneur. Aujourd'hui, beaucoup ont fui, et leur recrutement s'est tari parce qu'ils refusaient de supporter la présence des chrétiens, mais surtout parce que leurs ressources ont disparu. » (TURIN 1971 : 121).

Et par conséquent, beaucoup d'écoles traditionnelles fermèrent leurs portes et leur nombre chuta considérablement. De la centaine de madrasas recensée en 1830, seulement à Alger, il n'en resta que 24 en 1840 (SAADALLAH 2007 : 24, 40). L'instruction qui était du ressort des citoyens, (*qui pourvoyaient en donations multiples aux besoins de l'enseignement à tous les niveaux*), devint une charge insurmontable pour une population appauvrie. Ainsi, « les familles sont dans l'impossibilité d'acquitter la cotisation annuelle qui devrait suppléer à la disparition des biens habous » (TURIN 1971 : 121).

La fermeture des medersas traditionnelles et leur remplacement progressif par les écoles laïques, la substitution du Français à l'Arabe dès la première décennie de la colonisation aboutit à l'acculturation des

Indigènes et espéra leur assimilation à la langue et à la culture du dominant, politique à laquelle la grande majorité des Musulmans s'est opposée (PERVILLE 1997 : 119).

Aussi, après plus d'un demi-siècle d'occupation, la politique coloniale de l'instruction des Algériens, est toujours dans l'impasse. Ses stratégies furent caractérisées par une volonté, sans équivoque, d'effacer complètement le système scolaire traditionnel suivi par les autochtones. Quant aux procédés préconisés, bien que divers, ils sont empreints de tâtonnement et d'empirisme.

L'après 1883, correspond à la nouvelle politique de l'instruction que l'Autorité coloniale s'apprête à appliquer en Algérie, politique déjà en vigueur dans la métropole. Cette nouvelle approche porte une vision plus claire, et ses objectifs semblent réfléchis.

Elle vise à faire de la colonie une partie intégrante de la France et à produire « des auxiliaires de la colonisation », selon Mario de Andrade, cité par Mostefa Lacheraf (LACHERAF 1985 : 30), auxiliaires susceptibles de s'insérer dans des stratégies

prévues pour le long terme. Des dispositions qui peuvent conduire à une administration restreinte des dominés par les dominés, sous le contrôle vigilant du dominant.

A cet effet, deux textes d'application, les « décrets du 13 février 1883 et du 18 octobre 1892 » en vertu desquels les lois du 28 mars 1882 relative à l'obligation de l'enseignement primaire, article 4⁶ de 1881 sur la gratuité de l'école, de mars 1882 sur l'instruction obligatoire et d'octobre 1886 sur l'organisation et la laïcité de l'enseignement primaire en France », furent étendues à l'Algérie (KADRI 2006 : 1 ; DJEGHLOUL 1985 : 5657-).

L'extension du système scolaire français à l'Algérie fut imaginée comme une probable solution à la crise scolaire en Algérie. Or, elle ne donna pas les fruits escomptés, même après des tentatives de mise en œuvre essayées pendant plusieurs décennies. Or, c'est seulement vers la fin de la seconde guerre mondiale qu'une relance, « une tardive relance » fut constatée (DESVAGES 1972 : 61 ; COLLOT 1987 : 96).

Par ailleurs, le nouveau

programme scolaire français du primaire, qui se substitua à l'enseignement traditionnel et qui fut destiné aux jeunes « indigènes », n'est pas le même que celui donné aux européens. C'est un enseignement qui « a ses caractéristiques propres. » L'école « donne à ses élèves les indispensables rudiments d'une modeste instruction générale ». En revanche, « elle se préoccupe » de leur octroyer un apprentissage pratique, une petite formation « des métiers manuels » (HARDY 1948: 200-201).

Cependant, même cet enseignement limité fut parcimonieux : il « ne se développe que fort lentement : en 1870, il n'était représenté que par une cinquantaine d'écoles. Pour comble, après 1870, il est l'objet d'une sorte de désaffectation : les effectifs diminuent, des écoles disparaissent, il n'en reste que 24 en 1873, 21 en 1875, 16 en 1880 » (HARDY 1948: 200-201).

En outre, l'opposition des colons établis en Algérie à l'idée même d'un financement d'une instruction à donner à

des musulmans hostiles à leur présence, contribua à conduire à ce résultat, qui fut en deçà des prévisions espérées (AGERON 1979 :152167- ; DESVAGES 1972 : 55- 72).

2.2. Conséquences sur l'ins-truction des musulmans

La suppression de l'enseignement traditionnel, qui fut un corolaire et une incidence du progrès de la colonisation en Algérie, allait provoquer chez les Algériens, une réaction d' « autodéfense », manifestée par un refus passif de s'impliquer dans les programmations scolaires coloniales. Ce repli sur soi, auquel l'Administration française fut donc confrontée, très tôt, créa chez les Algériens un besoin viscéral de s'accrocher à sa culture traditionnelle, besoin allant jusqu'à rejeter en bloc tout ce qui vient du colonisateur, même quand il lui était bénéfique. Et ce boycott de l'école française dura longtemps, pratiquement jusqu'aux approches de la première guerre mondiale (AGERON 1979 :152167-). Ben Rahal tenta d'exprimer cette situation de décadence du système scolaire algérien, et

par conséquent, de déclin de la culture en général, dans laquelle les Algériens sont tombés.

Il saisit l'opportunité de la tenue d'un congrès des Orientalistes organisé à Paris en 1897, pour présenter une communication sur l'avenir de l'Islam. Il en profita pour faire un état de la situation. Abdelkader Djeghloul cita un extrait de cette communication, qui dépeint cette attitude défaitiste des musulmans d'Algérie observée pendant l'occupation : « Ce qui dépare la société musulmane aujourd'hui, c'est sa profonde ignorance. Non seulement des arts et des sciences actuels, mais encore et autant de choses de sa religion... ». Et concernant le refus d'adhésion à l'école laïque imposée par l'Administration coloniale, il résume les avis infondés et subjectifs en ces termes : « C'est ainsi que tout ce qui vient de l'étranger est objet de méfiance injustifiée, de prohibitions irréfléchies et de controverses [...]. Certes, nous ne devons pas accepter les yeux fermés ce que nous offre la civilisation : beaucoup de ses présents-peu enviables-peuvent lui être laissés pour compte. Mais un grand nombre pourrait

lui être emprunté sans danger et pour notre grand profit. Tout le domaine des sciences exactes, ... de l'enseignement ... nous pouvons l'adopter sans grandes modifications.» (DJEGHLOUL 1984 : 57; AGERON 1979: 228).

Toutefois, voyant le peu d'impact de sa politique de l'instruction des musulmans, l'Administration coloniale chercha des moyens de colmater les brèches: « Inquiets de voir la population indigène sombrer dans l'ignorance, ils restaurèrent l'enseignement musulman qui avait été détruit par la guerre, les confiscations ou l'émigration des maîtres » (AGERON 1977: 33).

Or, après presque un siècle de colonisation, la situation de l'enseignement en Algérie n'avait pas radicalement changé : les taux d'analphabétisme parmi les Musulmans algériens demeurèrent élevés (DESVAGES 1972 : 5572-).

3. Rôle de l'Enseignement traditionnel dans la préservation de l'identité culturelle algérienne

Face à la politique coloniale œuvrant à instaurer un

système scolaire laïc tendant à « acculturer » la population scolarisée (KADRI 2006 : 2) et à la mener à accepter sa présence, du moins à envisager sa présence d'un regard moins hostile; les zaouïas et les confréries, seuls vestiges des structures enseignantes traditionnelles, eurent une propension à se répandre. Par leur apprentissage de la langue arabe et de la religion musulmane, matières négligées par le système scolaire laïc, elles développèrent un impact remarquable et leur influence toucha presque toutes les couches de la population, rurale surtout.

Cette implantation, allant parfois dans le sens des intérêts coloniaux, bénéficia de la bénédiction plus ou moins tacite de l'Autorité en place. Cette dernière trouvait son compte dans cet état-là: une population majoritairement ignorante, attachée à des croyances sans fondements religieux ni instructifs, ne pouvait trop l'inquiéter. Cependant, la soumission de cette population à l'influence manifeste des confréries n'a pas manqué de lui causer quelque méfiance (HELLAL 2002: 116;

SAADALLAH 2007 : 341). Malgré tout, cette population était supposée hostile à son encontre.

L'enseignement traditionnel, très en décalage avec les progrès contemporains, n'avait pas manqué d'être altéré, au fil des temps. Imperméables, et parfois même hostiles à tout changement, ces établissements religieux, se transformèrent insensiblement en îlots conservateurs de l'héritage socioculturel et spirituel ancestral. Ils ont contribué ainsi à la préservation de quelques pans de l'identité culturelle algérienne ainsi qu'à la perpétuation des traditions ancestrales, porteuses des substrats culturels. Substrats qui, l'abaissement du niveau d'instruction et la décadence générale de la culture aidant, sont devenus perméables à toutes les superstitions, le fruit de l'imaginaire et de l'inculture.

Les hauts taux d'analphabétisme enregistrés au sein de la société algérienne à l'aube de l'Indépendance démontrent assez que les tentatives de l'Administration coloniale pour « restaurer l'enseignement musulman », pour reprendre les termes

de Charles- Robert Ageron, ne furent pas convaincantes, car son souci premier n'avait pas été tant d'instruire les Algériens, mais leur donner assez de rudiments « pour faire passer les intérêts ultimes de la société dominée et asseoir l'acceptation » (KADRI 2006 : 12). Il était tout indiqué, en effet, dans l'intérêt des colons, de « maintenir les sujets dans l'état de la plus grande inculture possible afin qu'ils ne deviennent pas dangereux pour les maîtres peu nombreux » (AGERON 1979 : 166).

Aussi, ni la levée du boycott des écoles françaises observée par les Algériens durant les premiers trois quarts de siècle de colonisation, ni les timides réclamations formulées par les lettrés sortis de l'école française, ni les différentes modifications apportées au système scolaire laïc, au fil des temps, ne purent retourner la situation au profit des musulmans en matière d'instruction.



Références bibliographique

¹ Taleb, singulier de Tolba, terme arabe qui signifie le « lettré du village, étudiant sans âge d'un séminaire religieux » musulman, définition donnée par Mostefa Lacheraf (Lacheraf 1968 : 9).

² Sauf peut-être pour encourager certains courants liés à l'Islam tels que le « Soufisme et les traditions anciennes non fondées socialement et religieusement ». Il en résulta à la longue une chute considérable du niveau de l'instruction et « le déclin de la culture, en général, atteignit son apogée » (HELLAL 2002 : 321).

³ Ou la société civile, en employant le sens moderne du terme.

⁴ Le terme est d'Abdelkader Djeghloul (DJEGHLOUL 1984 :61).

⁵ Ce qui suscita des observations empreintes de regrets de la part d'un médecin, qui était plein d'admiration pour la médecine arabe, et qui se réjouissait de trouver quelques traces du passé glorieux des médecins arabes, mais qui ne rencontra qu'incurie dans une science qui se complaisait dans la léthargie. Lui et ses pairs «...auraient voulu puiser directement dans ce passé prestigieux aux yeux des européens eux-mêmes, pour ranimer une flamme endormie et la curiosité d'apprendre. Mais l'ouragan que la conquête avait fait passer sur ses centres intellectuels déjà languissants, et plus encore la volonté de ne rien changer par imitation de l'occupant, ne laissait aucun espoir de résurrection » (Turin

1971 : 125126-).

⁶Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire, parue dans le JO de la République Française.

Bibliographie

Ageron 1977:AGERON (CH.R.)- *Histoire de l'Algérie contemporaine (18306 .(1876-^{ème} Édition. Vendôme : PUF, 1977. 125 p. (Collection Que sais-je).*

Ageron 1979:AGERON (Ch.R.)- *Histoire de l'Algérie contemporaine. T. II : De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954). Paris : P.U.F., 1979. 643 p. ill.*

Arnaldez 1985 : ARNALDEZ (R.)- *Les grands siècles de Bagdad. Vol. I : De la fondation de Bagdad au début du IV^e/ X^e siècle. Alger : ENAL, 1985. 286 pages.*

Brosselard 1859- 60 : BROSSELARD (Ch.)- *Les inscriptions arabes de Tlemcen. XII. Mosquée du Méchouar. XIII. Tombeau de l'Ouali Sidi Boudjema. In Rev. Afr. , 4^e année, n° 22, mai 1860, n° 4. Alger : OPU, 1859-60, pp. 241258-.*

Cherbonneau 1859 : CHERBONNEAU (A.) - *Inscription arabe de la medrasa de Sidi 'l-Akhar à Constantine. In Rev. Afr. , 3^{ème} n° 18, août 1859. Alger : OPU, 1858- 1859, pp.469474-.*

Colonna1975 : COLONNA (F.). - *Instituteurs algériens 18831939-).*

- Alger : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Office des publications universitaires, 1975, 239 p.
- Collot 1987 : COLLOT (C.). - Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962-). Paris (CNRS) – Alger (OPU), 1987.
- Djebbar 1990 : DJEBBAR (A.). - *Les sciences dans la civilisation arabo-musulmane du moyen-âge : l'exemple des mathématiques*, in Aspects de l'évolution des arts et des sciences en Algérie, Centre Culturel Algérien, PARIS, 1990, pp. 105-135.
- Djeghloul 1984 : DJEGHLOUL (A.).-*Eléments d'histoire culturelle algérienne*. Alger : ENAL, 1984. 244 p. (Collection Patrimoine).
- Djeghloul 1985 : DJEGHLOUL (A.).- *La formation des intellectuels modernes (1880-1930-)*. In *Aspects de la culture algérienne: problèmes et perspectives*. Recueil des conférences. CCA: Paris, 1985. pp 5382-.
- Desvages 1972 : DESVAGES (H.). - La scolarisation des musulmans en Algérie (1882-1962-) dans l'enseignement primaire public français. Etude statistique. In: Cahiers de la Méditerranée, n°4, 1, 1972. Les hydrocarbures, migrations et accueil. pp. 5572-; doi : 10.3406/camed.1972.1678 http://www.persee.fr/doc/camed_03951972_9317_ num_4_1_1678
- Hardy 1948 : HARDY (G.).- *L'enseignement*. In GUERNIER (E.). dir., FROMENT-GUIEYSSE (G.). dir.- *L'encyclopédie Coloniale Et Maritime*. In GUERNIER (E.). dir.- *Algérie et Sahara*, t. 1^{er}. Paris : Lang, Blanchong et Cie, 1948, pp 199-208. (Collection l'Encyclopédie de l'Empire Français, 15 volumes).
- Hellal 2002 : HELLAL (A.).- *Le mouvement réformiste algérien: Les hommes et l'histoire (1831-1957-)*. Alger : OPU, 2002. 383 p.
- Jacquart 2005 : JACQUART (D.).- *L'épopée de la science arabe*. L'Institut du Monde Arabe, du 25 octobre 2005 au 19 mars 2005. Paris : Gallimard, 2005. 127p.
- Journal Officiel de la République Française, mars 1882.
- Kaddache 1970 : KADDACHE (M.).- *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*. Alger : SNED, 1970. 390 p.
- Kadri 2006 : KADRI (A.) - *Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie*, Colloque pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne, 20 - 22 juin 2006, Lyon, ENS LSH 2007, <http://ens-web3.ens-hsh.fr/colloque/France-Algérie/communication>.

Php3 ? id article =206

Lacheraf 1968 : LACHERAF (M.).- *Le préalable du terrain culturel et socio-économique. I. Et les exigences de la production artistique et littéraire.* In 1^{er} Colloque National de la Culture : Alger, du 29 mai - 5 juin 1968. 30 p.

Lacheraf 1985 : LACHERAF (M.).- *La culture entre l'idiologie coloniale et l'idéologie de libération des peuples : quelques cas de déculturation dans les pays du Thiers-Monde.* Paris : CCA Paris, 1986, pp.15 - 49. Recueil des conférences : Aspects de la culture algérienne. Problèmes et perspectives.

Merabat 1990 : MERABAT (A.).- *Réfutations et polémiques, suivi de : Appels au dieu de L'éternité.* Alger : ENAL, 1990. 311 p.

Pervillé 1997 : PERVILLE (G.).- *Les étudiants algériens de l'université française (1880-1962-). Populisme et nationalisme chez les étudiants algériens de formation française.* Alger : Casbah Editions, 1995. 346 p. (Paris : 1^{ère} édition : CNRS, 1984). (Préface de Mohamed Harbi).

Saadallah 1983 : SAADALLAH (A.).- *La montée du nationalisme en Algérie.* Traduit de l'anglais par Nevine Fawzi-Hemiri. Alger : ENAL, 1983. 373 p.

Saadallah 2007 : SAADALLAH (A.).- *Tarikh El Djazaïr Eth Thakafi,* t. 1-10. Alger : Dar El Bassaïr, 2007. (Réédité dans le cadre de " Djazaïr, capitale de la culture arabe "). (Ouvrage en langue arabe,

traduction : *Histoire culturelle de l'Algérie*).

Saïdouni 2001 : SAÏDOUNI (N.).- *L'Algérois rural à la fin de l'époque Ottomane (1791 -1830).* Beyrouth : Edition Dar Al Gharb Al -Islami, 2001. 575 p.

Stora 1996 : STORA (B). - *Histoire de l'Algérie coloniale (1830 -1954).* Alger : ENAL RAHMA, 1996. 127 p.

Taleb Ibrahimi 1973 : TALEB IBRAHIMI (A.).- *De la décolonisation à la révolution culturelle (1962- 1972).* Alger : SNED, 1973. 228 p.

Tocqueville 1847 : TOCQUEVILLE (A. de). - *Premier Rapport sur l'Algérie, rédigé en 1847,* Source internet : Atramenta.net, pp. 24 -25).

Turin 1970 : TURIN (Y.).- *La commune d'Alger et ses écoles en 1871 : Un problème de laïcité Coloniale.* In RHCM, n° 8, janvier 1970. Alger : Faculté des Lettres d'Alger, 1970, pp. 8395-.

Turin 1971 : TURIN (Y.).- *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale: Ecoles, médecines, religions, 1830-1880-.* Paris: F. Maspéro, 1971. 434 p.